



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2016/95

**OBJET : Décision modificative n°3 au budget principal de
la CDC MONTESQUIEU**

Envoyé en préfecture le 04/10/2016

Reçu en préfecture le 04/10/2016

Affiché le

SLOW

ID : 003-2016-0927-2016_95-DE

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 32

Nombre de Conseillers présents et représentés : 39

Quorum : 22

Date de convocation du Conseil Communautaire : 20 septembre 2016

Date d'affichage de la convocation au siège : 20 septembre 2016

**Le 27 septembre 2016 l'année deux
mille seize à 18h30**

à la Technopole – Salle Millésime

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)		Mme TALABOT
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)		M.DE MONTESQUIEU
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)		M.TAMARELLE	MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	E	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		DIAS Philippe	A	
LAGARDE Valérie	P		EYL Muriel	P	
BLANQUE Thierry	P		FOURNIER Catherine		Mme EYL
CANADA Béatrice	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
BALAYE Philippe	P		PASETTI Nicolas	A	
BOUROUSSE Michèle	P		MOUCLIER Jean-François	A	
GACHET Christian	P		JOLIVET Martine	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
DURAND Félicie	P		BENCTEUX LAure	P	
LARRUE Dominique		Mme DURAND	CHEVALIER Bernard	P	
BETES Françoise	P		PELISSIER Bernadette	P	
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François		Mme BURTIN DAUZAN
MARTINEZ Corinne	P		DEBACHY Maryse	P	
OHRENSSTEIN- DUFRANC Sylvie	A		KESLER Jean	A	
AULANIER Benoist		M.FATH			

Sur proposition de Monsieur le Président, est élu(e) secrétaire de séance
Le procès-verbal de la réunion du 28 Juin 2016 est adopté à l'unanimité

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2016/95

**OBJET : Décision modificative n°3 au budget principal de
la CDC MONTESQUIEU**

Envoyé en préfecture le 04/10/2016

Reçu en préfecture le 04/10/2016

Affiché le

SLOW

ID: 003-2016-0927-2016_95-DE

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Vu la délibération n°2016/44 du 12 avril 2016 approuvant le budget primitif 2016,

Vu la délibération n°2016/71 du 28 juin 2016 sur la Décision modificative n°1 du budget principal,

Considérant l'avis favorable du bureau ;

Il convient de procéder au vote d'une décision modificative suivante :

En section FONCTIONNEMENT :

- Pour mémoire (DP) :
 - Pourvoir à l'indemnisation d'un particulier sur des travaux d'urgence pour 3.510,00 € en 6718 (augmentation des crédits de dépenses),
 - Équilibrer cette décision par un prélèvement sur les dépenses imprévues pour 3.510,00 € en 022 (diminution des crédits de dépenses) Pour mémoire (DP),
- Prévoir le remboursement d'une société d'assurance de 2 congés « maladie ordinaire » devenus congés « longue maladie »,
- Prévoir les crédits nécessaires à l'encartage, l'impression, et la distribution du plan touristique inséré dans la revue communautaire,
- Permettre de rembourser un trop perçu de frais de psychologue d'une crèche,
- Anticiper les revalorisations liées au PPCR (Parcours Professionnel des carrières et des rémunérations) : reclassement indiciaire, point d'indice et cotisations liées. 50.168 € sont nécessaires à ce jour. Le PPCR devrait avoir un impact de 72.000 €
- Équilibrer la section de fonctionnement par un prélèvement sur les dépenses imprévues.

En section INVESTISSEMENT :

- Prévoir une augmentation des crédits des cautions reçues et versées par les demandeurs de logements d'urgence et de scooter.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

1. **Décide** de procéder aux modifications budgétaires suivantes :



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2016/95

**OBJET : Décision modificative n°3 au budget principal de
la CDC MONTESQUIEU**

Envoyé en préfecture le 04/10/2016
Reçu en préfecture le 04/10/2016
Affiché le ID: 003-2016-0927-2016_95-DE

SECTION FONCTIONNEMENT

chapitre	nature	SECTION FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES	
			DIMINUTION DES CREDITS	AUGMENTATION DES CREDITS	DIMINUTION DES CREDITS	AUGMENTATION DES CREDITS
67	6718	Autres charges excep. Opé gestion		11 000,00		
013	6419	Remboursement rem.personnel				11 000,00
011	6236	Catalogues et imprimés		2 000,00		
011	6238	Divers communication		2 000,00		
77	7788	Produits exceptionnels divers				700,00
011	62261	Honoraires psychologues		700,00		
012	64111	Rémunération principale		72 000,00		
022	22	Dépenses imprévues	76 000,00			
TOTAL FONCTIONNEMENT			76 000,00	87 700,00	0,00	11 700,00
				11 700,00		11 700,00
					solde	0,00

SECTION INVESTISSEMENT

opé/chap	nature	service	antenne	SECTION INVESTISSEMENT	DIMINUTION DES CREDITS	AUGMENTATION DES CREDITS	DIMINUTION DES CREDITS	AUGMENTATION DES CREDITS
16	165			Dépôts et cautionnements		500,00		
16	165			Dépôts et cautionnements				500,00
TOTAL INVESTISSEMENT					0,00	500,00	0,00	500,00
						500,00		500,00
							solde	0,00

- 2. Autorise** Monsieur le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération.

Fait à Martillac, le 27 septembre 2016

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement